

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : ~~28~~ – Pouvoirs ~~7~~
 Votants : 35

Vote : 35
 Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : ~~20~~/03/2018
 et publication du ~~29~~/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D01-22-03-2018 : Vote du compte administratif

Le comité syndical, par 35 voix, adopte le compte administratif arrêté comme suit :
 Réalisations de l'exercice :

Section de fonctionnement Dépenses : 1 544 929,93€
 Recettes : 1 549 164,91€

Section d'investissement : Dépenses : 116 281,19€
 Recettes : 195 176,39€

Fonctionnement

Résultat de l'exercice 4 234,98€
 Résultat reporté 248 911,38€
 Résultat de clôture 253 146,36€

Investissement

Résultat de l'exercice 78 895,20€
 Déficit reporté 165 786,75€
 Déficit de clôture 86 891,55€

Monsieur le Président, après avoir présenté le compte administratif, quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures



Le Président
 Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D02-22-03-2018 : Approbation du compte de gestion

Considérant que le Compte de Gestion établi par le trésorier de Montval sur Loir est conforme au Compte Administratif,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et du Compte de Gestion du Trésorier.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le Compte de Gestion pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes au Compte Administratif et autorise Monsieur le Président à signer toute pièce à intervenir.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE

SYNDICAT MIXTE
Pays Vallée du Loir

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30**/03/2018
et publication du **30**/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D03-22-03-2018 : Affectation du résultat

Le Comité Syndical, après avoir entendu, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2017, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Soit un excédent cumulé 2017 en section de fonctionnement : **253 146,36€**
Soit un déficit cumulé 2017 en section d'investissement : **- 86 891,55€**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de la section de fonctionnement comme suit :

1068 : Excédent capitalisé :	86 891,55 €
R 002 Report en fonctionnement	166 254,81€
Total	253 146,36€

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



★ Pays Vallée du Loir ★

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : ~~30~~ /03/2018
et publication du ~~30~~ /03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D04-22-03-2018 : Modification des statuts de l'OTVL

Monsieur le Président expose plusieurs changements récents qui impliquent des modifications à opérer aux statuts de l'OTVL :

- La nouvelle dénomination du PETR,
- L'évolution du périmètre d'intervention de l'OTVL,
- Les modifications concernant les domaines d'interventions de l'OTVL,
- Le souhait de créer une troisième vice-présidence etc.

Après avis favorable du Comité de direction de l'OTVL le 19 février dernier, le Comité Syndical du PETR doit délibérer pour acter ces modifications.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la modification des statuts de l'OTVL tels que joints en annexe.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 30/03/2018
et publication du 30/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D05-22-03-2018 : Convention OTVL PETR 2018

Monsieur le président présente au comité syndical la convention à intervenir entre le PETR Pays Vallée du Loir et l'OTVL pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention à intervenir entre le PETR et l'OTVL pour l'année 2018 jointe en annexe et autorise le Président à la signer.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE

A blue circular stamp with the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, with a small star on the left. A black ink signature is written over the stamp.

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30**/03/2018
et publication du **30**/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

**D06-22-03-2018 : Renouvellement du contrat chargé de mission culture / coopération
Leader / circuits de proximité**

Monsieur le Président expose au comité syndical que le premier contrat Monsieur Alexandre MENARD sur le poste de chargé de mission culture / coopération Leader / circuits de proximité arrive à son terme le 18 juin 2018, il propose au comité syndical d'en conclure un second à échéance du 31 décembre 2020.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le renouvellement du contrat de Monsieur Alexandre MENARD à échéance du 31 décembre 2020 et autorisent le Président à le signer.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D07-22-03-2018 : Renouvellement du contrat chargé de mission Energie/Climat.

Monsieur le Président expose au comité syndical que le premier contrat d'Amandine PERRIAUD « Chargée de mission Energie-climat », arrive à échéance le 25 octobre 2018. Il est proposé au comité syndical de le renouveler jusqu'au 31/12/2020.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le renouvellement du contrat de Madame Amandine PERRIAUD à échéance du 31 décembre 2020 et autorisent le Président à le signer.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 8
 Votants : 37

Vote : 37
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
 et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D08-22-03-2018 : Recrutement FESTILOIR

Monsieur le Président propose de recruter du 10 juillet au 12 août, un agent pour besoin occasionnel, qui répondrait à deux objectifs :

- Assistance technique et logistique en amont des représentations du Festiloir afin de faire face aux nombreuses contraintes inévitables de dernière minute (relation compagnies, hébergement, repas, etc.),
- Accueil et relations publiques durant le Festiloir, suivi des compagnies, aménagements pour le public...pour un bon déroulement du Festiloir et bilan de l'action.

Il propose d'inscrire 3 000 € au budget.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le recrutement d'un agent pour besoin occasionnel du 10 juillet au 12 août, décident d'inscrire 3 000€ au budget à cet effet et autorisent le Président à signer le contrat.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures



Le Président
 Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D09-22-03-2018 : Recrutement temporaire visites guidées PAH.

Monsieur le Président propose de recruter du 3 juin au 24 août 2018, un agent à temps partiel pour besoin occasionnel, qui assurerait la préparation et l'animation des visites guidées de l'été pour le compte du Pays d'art et d'histoire. Il propose d'inscrire 4 500 € au budget.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le recrutement d'un agent à temps partiel, pour besoin occasionnel du 3 juin au 24 août, décident d'inscrire 4 500€ au budget à cet effet et autorisent le Président à signer le contrat.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30**/03/2018
et publication du **30**/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D10-22-03-2018 : Adhésion DRC 2018

L'association des Départements et Régions Cyclables, DRC, créée en 1999 rassemble les collectivités mobilisées pour le développement du vélo en France (Régions, Départements, Intercommunalités). Au cœur de leurs attentions : le développement des véloroutes, voies vertes et du tourisme à vélo.

Le PETR Pays Vallée du Loir a adhéré en 2017 pour le compte de l'OTVL. Il est proposé de reconduire cette adhésion en 2018 pour un montant de 892 €.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à L'association des Départements et Régions Cyclables et décident d'inscrire 892€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D11-22-03-2018 : Adhésion FEDE SCoT

Afin de bénéficier pleinement de l'expertise de FEDE SCoT, notamment de son centre de ressources et de veille, mais aussi permettre aux techniciens et aux élus d'accéder aux « journées thématiques », Monsieur le Président propose au comité syndical d'adhérer à cette association, 780€ sont proposés au BP à cet effet.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à L'association FEDE SCoT et décident d'inscrire 780€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 30/03/2018
et publication du 30/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D12-22-03-2018 : Adhésion ANPP

Relais des Pôles d'équilibre territoriaux et des Pays auprès des pouvoirs publics, l'ANPP (ex APFP) en anime le réseau et organise des « journées rencontres » afin de permettre aux territoires de se tenir informés des évolutions législatives et réglementaires qui les concernent. Monsieur le Président propose de renouveler l'adhésion pour l'année 2018 dont le coût est de 600€.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à l'ANPP et décident d'inscrire 600€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D13-22-03-2018 : Adhésion Le Chaînon

Afin de permettre au service culturel du Pays d'avoir accès au réseau de diffusion de spectacles « Le Chaînon des Pays de la Loire » et ainsi bénéficier d'une large offre de programmation à prix négociés, Monsieur le Président propose au comité syndical de renouveler l'adhésion à cette association pour l'année 2018 et d'inscrire à cet effet la somme de 400€ au BP.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à l'association Le Chaînon et décident d'inscrire 400€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 30/03/2018
et publication du 30/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.


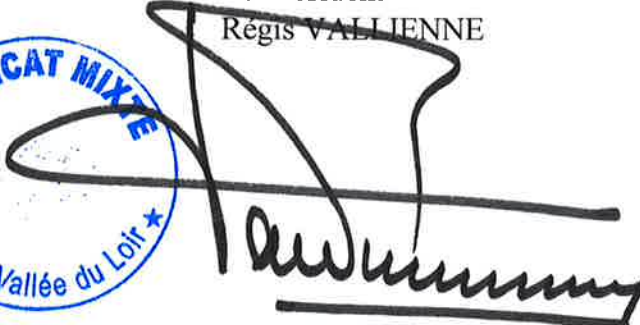
D14-22-03-2018 : Leader France

Monsieur le Président propose au comité syndical de renouveler l'adhésion à l'association LEADER France dont le but est de consolider le réseau des GAL et le partenariat régional et national des acteurs de la démarche. Il précise que l'adhésion représente un coût de 600€ qui peut être inclus dans les frais d'animation du programme LEADER.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent l'adhésion à l'association LEADER FRANCE et décident d'inscrire 600€ au budget à cet effet.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 30/03/2018
et publication du 30/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D15-22-03-2018 : Subvention Loir Littéraire

Monsieur le Président rappelle que les objectifs de l'association Le Loir Littéraire s'inscrivent parfaitement dans les orientations définies par le Pays, que cette action nous permet de disposer d'un vecteur de communication capable de véhiculer une image culturelle dynamique et qu'en contrepartie l'association met à disposition du Pays des ouvrages qui sont redistribués au bénéfice des communes sous couvert des CDC. Monsieur le Président propose au comité syndical d'inscrire au budget une subvention de 3 000€ au Loir Littéraire.

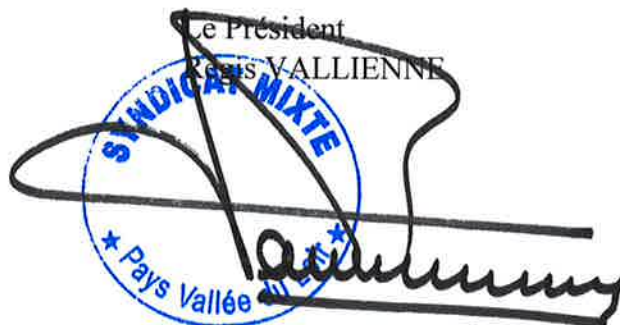
Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décident d'inscrire au budget une subvention de 3 000€ au bénéfice de l'association Loir Littéraire.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



★ Pays Vallée du Loir ★

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 30/03/2018
et publication du 30/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D16-22-03-2018 : Avenant 2018 convention AURA

Monsieur le président présente au comité syndical l'avenant 2018 à la convention triennale 2016/2018 signée avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine pour l'élaboration du SCoT.

Les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent les termes de la convention jointe en annexe et autorisent le Président à la signer.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



Date de la convocation : 15 mars 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 8
 Votants : 37

Vote : 37
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
 et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D17-22-03-2018 : Budget 2018

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2018 tel que décrit dans le document annexé et conformément au tableau ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES	2 222 562,81	2 056 308,00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		166 254,81
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 222 562,81	2 222 562,81
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES (y compris le compte 1068)	264 527,00	264 527,00
TOTAL DU BUDGET	2 487 089.81	2 487 089.81

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président

Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D18-22-03-2018 : Participations 2018

	PETR	Tourisme	
Communauté de communes	Population 2018	7€/habitant	OTVL Participations 2018
Sud Sarthe	23 535	164 745,00 €	89 433,00 €
Loir Lucé Bercé	24 210	169 470,00 €	130 007,00 €
Pays Fléchois	27 345	191 415,00 €	196 000,00 €
TOTAL	75 090	525 630,00 €	415 440,00 €

M. le Président rappelle que les participations seront appelées par tiers en avril, juillet et octobre et invite le comité syndical à se prononcer leurs montants.

Le comité syndical à l'unanimité des membres présents ou représentés, après en avoir délibéré, approuve le montant des participations des communautés de communes adhérentes et en valide les modalités d'appel.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 8
 Votants : 37

Vote : 37
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
 et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D19-22-03-2018 : Malices au pays 2018 – Plan de financement LEADER

Monsieur le Président propose aux membres du comité syndical de solliciter les fonds européens pour le financement de Malices au Pays 2018.

Budget prévisionnel		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant TTC	Nature des ressources	Montant TTC
Communication	3 989.60 €	Asso du Carroi	2 000.00 €
Programmation	27 185.80 €	Commune du Lude	2 000.00 €
Ateliers de sensibilisation	6 006.00 €	Commune de Montval-sur-Loir	2 000.00 €
Droit d'auteur	3 137.31 €	Commune de Crosnières	800.00 €
Technique	1 516.52 €	Commune de Beaumont-sur-Dême	800.00 €
Loc matériel	642.81 €	Commune de Lavenay (Loir-en-Vallée)	800.00 €
Transports	2 158.00 €	Centre social de Lucé	800.00 €
		CLEA	8 000.00 €
		Région	3 000.00 €
		LEADER	10 000.00 €
		Autofinancement	14 436.04 €
TOTAL des dépenses	44 636.04 €	TOTAL des ressources	44 636.04 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement de l'action « Malices au Pays 2018 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

CS du 22/03/2018

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
 Nombre de membres 45
 Présents : 29 – Pouvoirs 8
 Votants : 37

Vote : 37
 Pour : 37
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30/03/2018**
 et publication du **30/03/2018**.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D20-22-03-2018 : Animation du Plan Climat – Plan de financement LEADER

Monsieur le Président propos aux membres du comité syndical de solliciter les fonds européens pour le financement du Plan Climat énergie territorial.

Budget prévisionnel		Plan de financement	
Nature des dépenses	Montant TTC	Nature des ressources	Montant TTC
Salaire chargée de mission (CDD d'1 an et 4 mois)	40 022,85 €	ADEME - Ingénierie	7 920,00 €
Frais de structure (forfait de 15%)	6 003,43 €	ADEME - Actions	244,80 €
Dépenses liées à l'organisation de	1 497,80 €	LEADER	29 854,46 €
		Autofinancement	9 504,82 €
TOTAL des dépenses	47 524,08 €	TOTAL des ressources	47 524,08 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le plan de financement du Plan Climat Energie Territorial autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Fait à Vaas
 Les jour, mois et an susdits
 Suivent les signatures



Le Président
 Régis VALLIENNE

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 15 mars 2018
Nombre de membres 45
Présents : 29 – Pouvoirs 8
Votants : 37

Vote : 37
Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : **30**/03/2018
et publication du **30**/03/2018.

Présents (29) :

Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, Solange CARRE, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Émile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (8) :

Jean-Paul BEAUDOUIN à Yveline LIMODIN, Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Gérard CROISEAU à Régis VALLIENNE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Claude JAUNAY à Laurent HUBERT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Carine MENAGE à Georges BITOT, Jacky VIRLOUVET à Jean-Michel CHIQUET.

D21-22-03-2018 : MACS – demande de prolongation par avenant

Comme évoqué lors du débat d'orientation budgétaire, il est demandé au comité syndical l'autorisation de solliciter un avenant à la convention MACS (prorogation) afin de poursuivre cette action en plein essor, après un démarrage difficile puisque dans l'attente de l'élaboration des documents nécessaires au montage de ces dossiers cofinancés par le programme LEADER. Les premiers dossiers n'ont pu être présentés au comité technique qu'en juin 2016.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorisent le Président à solliciter un avenant à la convention MACS pour une prorogation du programme jusqu'au 31.12.2020.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures



Le Président
Régis VALLIENNE